

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAMPAGNE "SENTINELLES DE LA NUIT" SENSIBILISER SUR LES ENJEUX LIÉS À LA POLLUTION LUMINEUSE

Lors de la Nuit des Étoiles, le 11 et 12 août dernier, nous avons pu observer une grande quantité d'étoiles filantes. Pour une expérience optimale, un ciel sans nuisance lumineuse était nécessaire !

Ce fût l'occasion pour France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté d'inaugurer, en collaboration avec les astronomes de la Société Astronomique de Bourgogne, sa **campagne de sensibilisation sur la thématique de la pollution lumineuse** : « **les Sentinelles de la Nuit** ».

VOUS SOUHAITEZ AGIR ? DEVENEZ UNE SENTINELLE DE LA NUIT

Rejoignez les **750 sentinelles de la nature de la région Bourgogne Franche Comté** !

Le programme participatif **Sentinelles de la Nature** permet aux citoyens de signaler des **atteintes ou des initiatives positives en faveur de l'environnement sur leur territoire**.

En devenant une « Sentinelle de la Nuit », tout citoyen pourra ainsi recenser les éclairages illégaux comme une vitrine allumée après 1h du matin, une église éclairée toute la nuit ou les initiatives positives privées et/ou publics sur son territoire comme les villes et villages au label *villes et villages étoilés*.

COMMENT FAIRE ?

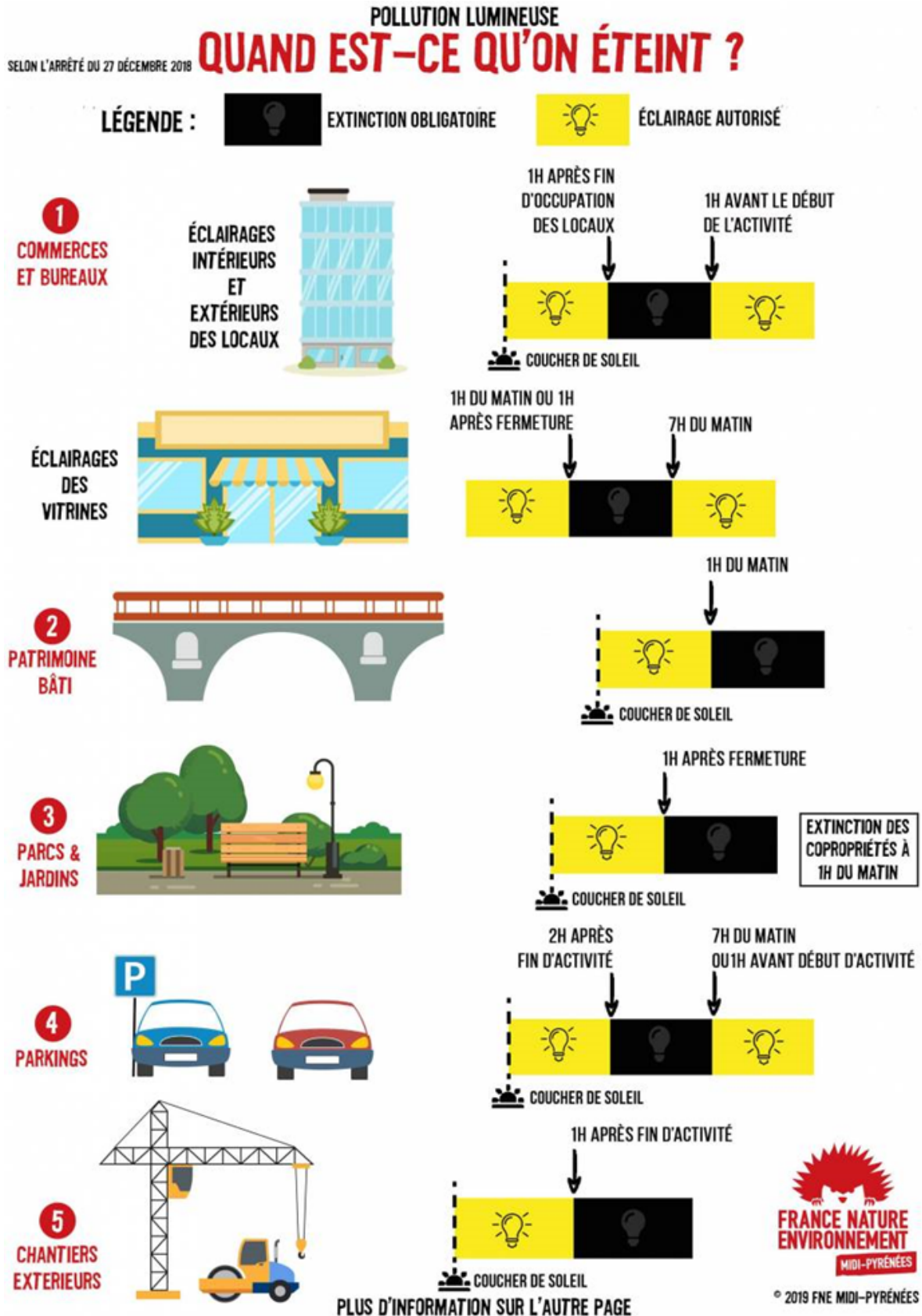
Chaque citoyens peut envoyer ses signalements via le site internet (sentinellesdelanature.fr) ou directement via l'application mobile, disponible sur Apple et Android, depuis l'onglet campagne en cliquant sur SIGNALER.

Cette **démarche aide à sensibiliser les acteurs** concernés par cette thématique, à faire connaître et appliquer la réglementation en vigueur !

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ACTUELLE ?

De nombreux arrêtés réglementent **l'extinction des façades, bureaux, vitrines et commerces entre 1h et 7h du matin, sous peine d'amende.**

L'infographie ci-dessous « Quand Est-ce qu'on éteint ? », réalisée par FNE Midi Pyrénées, résume la réglementation selon l'arrêté du 27 décembre 2018.



QUELS SONT LES IMPACTS DE LA POLLUTION LUMINEUSE SUR NOTRE ENVIRONNEMENT ?

La pollution lumineuse ne cesse d'augmenter particulièrement en Europe, d'environ 6% par an. Cette pollution impacte plusieurs domaines :

Notre environnement



La pollution lumineuse impacte la biodiversité nocturne ou crépusculaire de nombreuses façons. En désynchronisant les horloges biologiques de la faune et la flore, en nuisant à la circulation des espèces, en modifiant les équilibres proies-prédateurs, en désorientant certains animaux...

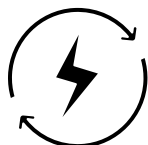
La pollution lumineuse a été identifiée comme une des causes majeures de disparition des insectes.

Notre santé



La lumière artificielle agit sur l'hormone du sommeil, la mélatonine. Une pollution lumineuse importante peut ainsi être associée aux troubles du sommeil ainsi qu'à la dépression.

Notre consommation énergétique



L'éclairage public représente par exemple 41% de la consommation d'électricité des communes ! La mise en place d'une stratégie d'éclairage raisonnée est indispensable pour un monde sobre.

L'observation du ciel étoilé



Les halos lumineux nuisent considérablement l'astronomie.



CONTACT

PHILIPPINE MAGNIN-FEYSOT
CHARGÉE DE MISSION SENTINELLES DE LA NATURE
SENTINELLES@FNE-BFC.FR - 06 29 07 42 54



<https://www.fne-bfc.fr/>